

CHECK AGAINST DELIVERY

DECLARATION DE MONSIEUR PAULIN EDOU EDOU, DIRECTEUR GENERAL DE L'ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE (OAPI) A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA CINQUANTE QUATRIEME SERIE DE REUNIONS DES ASSEMBLEES DES ETATS MEMBRES DE L'OMPI, Genève, le 23 septembre 2014

**Madame le Président,
Monsieur le Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
Honorables délégués, Mesdames et Messieurs,**

Avant toute chose, j'aimerais vous adresser Madame le Président, mes chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la tête de ces assises. Mes félicitations vont aussi à tous les autres membres du Bureau. Je suis convaincu que vous mènerez à bien cette lourde tâche.

Je saisis cette circonstance solennelle pour redire à Monsieur le Directeur Général de l'OMPI, le sentiment que l'OAPI est convaincue du rôle éminemment exaltant que son institution joue pour la promotion de la propriété intellectuelle dans le monde et particulièrement son action pour le développement. J'en veux pour preuve l'engagement de l'OMPI à accompagner l'OAPI dans la mise en œuvre de son plan d'action.

Madame le Président,

L'OMPI et l'OAPI sont des Organisations animées des aspirations et des idéaux similaires, à savoir :

- le souci de promouvoir la contribution effective de la propriété intellectuelle au progrès de l'humanité ;
- le souci de protéger d'une manière aussi efficace que possible les droits de la propriété intellectuelle ;
- le souci de contribuer au développement technologique des pays économiquement faibles.

Ces idéaux, nous les poursuivons dans une coopération large et solidaire entre nos deux organisations.

Le développement de l'Afrique viendrait d'une participation active des ressortissants de ses Etats au PCT, aux systèmes de Madrid, de La Haye et de Lisbonne.

Ceci me donne l'occasion de me féliciter de la décision de l'Union de Lisbonne de réexaminer les textes afin de prévoir la possibilité d'adhésion des organisations intergouvernementales chargées des questions de propriété industrielle au système de Lisbonne. L'OAPI suit, avec une attention particulière, l'évolution des travaux du Groupe de travail de ce système. Elle se réjouit à l'avance de leur aboutissement heureux.

Sans vouloir dresser un véritable bilan, je peux affirmer que l'année 2014 aura été pour la coopération OMPI/OAPI une année de confirmation des acquis. Confirmation de la volonté commune de promouvoir les actifs de la propriété intellectuelle encore peu développés par la poursuite des projets tel celui de la réforme du système informatique de l'OAPI, les travaux sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et le folklore, les préparatifs de l'adhésion de l'OAPI au Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques, la formation en propriété intellectuelle à travers le programme de Master II mené en partenariat avec l'Université de Yaoundé II.

Je note avec satisfaction les avancées significatives des relations d'amitié et de coopération entre l'OMPI et l'OAPI, et reste persuadé que ces relations se raffermiront encore davantage dans les années à venir pour le bénéfice mutuel de nos deux institutions.

Les travaux de la présente session vont commencer. Ils vont donner lieu à des débats sérieux, parfois animés, mais toujours empreints de cette volonté de faire triompher les idéaux que nous partageons.

Il ne fait aucun doute que de nouveaux combats restent à gagner, notamment en ce qui concerne le plan d'action pour le développement, du droit des dessins et modèles, les questions concernant le droit d'auteur et les droits connexes, les noms des domaines de l'Internet, la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore.

L'OMPI le peut. L'OMPI le fera. Elle le fera en restant à l'écoute de tous ses Etats membres, en étant attentif à leurs préoccupations, en recueillant leurs suggestions, en proposant des solutions. Elle le fera en leur exposant les objectifs, en les expliquant, en les justifiant. Il est encourageant de savoir que l'OAPI peut continuer de compter sur l'engagement et la disponibilité de l'OMPI.

Madame le Président,

Je remercie le Directeur Général de l'OMPI et son équipe d'avoir répondu favorablement à l'essentiel de nos sollicitations et lui assure de la disponibilité de la Direction Générale de l'OAPI à continuer d'œuvrer avec lui à la consolidation des liens d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux institutions, pour le progrès de nos Etats membres.

Enfin, Je formule le vœu de voir la présente session parvenir à des résolutions concrètes et réalistes qui s'inscriront dans la voie du développement durable de l'action de l'OMPI. Je souhaite pleins succès aux travaux.

Vive la coopération entre l'OMPI et l'OAPI !
Je vous remercie.